



Rachat de crédit soulte négative

Par **chrissie78**, le **18/09/2016** à **17:15**

Bonjour,
Nous avons acquis un bien immobilier en 2011 en indivision 50/50. Nous étions pascés puis dépacés en décembre 2013. La maison est en vente depuis deux ans et demie.. Je souhaite donc de racheter la maison (la part de remboursement de monsieur auprès de la banque) par le biais d'une étude de financement par un courtier sous forme d'investissement locatif. On ne peut parler de soulte puisque la valeur du bien est inférieure au capital restant dû. Je peux évoquer qu'il repartira avec une opération à zéro car si l'on vend même en baissant davantage le prix on sera tous les 2 avec un crédit pour quelques années.. Qu'en pensez vous? Que puis-je faire?
De plus il est complètement détaché de la maison en ce qui concerne la mise en vente du bien, l'entretien de la maison également.. Ceci dit il paie sa part de remboursement du prêt. J'ai lu pourtant qu'une fois dépacé on était plus tenu de rembourser le crédit? Pourriez vous le confirmer?
Dans l'attente de vous lire